

Assemblée Générale de l'Association pour la Sauvegarde de Domme et de ses Remparts

L'assemblée générale 2013 de l'ASBDR s'est tenue le 10 janvier 2014 à 20 heures à Domme

Le nombre d'adhérents au 31 décembre 2013 était de 210 personnes.

Le quorum est de 105 personnes

Etaient présentes : 46 personnes

Avaient donné procuration : 69 personnes

Le total des signatures est donc de 115, le quorum est atteint.

Le président Louis Laidet ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux assistants et leur présente ses meilleurs vœux au nom des membres du Conseil.

Il remercie les membres de l'association pour leur soutien. Il rappelle que l'association, créée en 1993 par le général Jean Fageolles, a maintenant plus de vingt ans.

Il explique en quelques mots les missions de l'association et précise le cadre dans lequel elle travaille en étroite collaboration avec la Mairie de Domme. Soulignant combien il est agréable et efficace de collaborer avec une municipalité à l'écoute et prête à aider à l'amélioration de notre patrimoine. **Il fait aussi remarquer combien sont nécessaires les travaux récents entrepris sur la Halle, dans la rue de la Combe et bientôt à la porte des tours, tout cela dans le cadre d'une rénovation indispensable de notre bastide.**

Il présente ensuite le rapport moral qui rend compte des diverses activités de l'association durant l'année écoulée.

Reconnaissance d'intérêt général :

Nous entrons dans une ère de restriction, ou plus exactement de juste mesure entre nos dépenses publiques et notre capacité à les payer. Cela paraît sain mais va nous obliger à être plus ingénieux pour faire avancer des projets qui nous sont chers et ne plus compter (que) sur la seule intervention de l'Etat et des administrations. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé que notre association soit reconnue d'intérêt général, de façon à pouvoir faire bénéficier d'avantages fiscaux ceux qui lui font des dons.

L'ABDR a donc été reconnue en avril 2013 Association d'Intérêt Général ; ceci lui donne une influence plus importante et permet aux adhérents de profiter des avantages fiscaux liés à cette reconnaissance.

Chateau du Roy

Les séances de débroussaillage ont continué.

Deux moutons ont été prêtés par la famille Mazet le 7 mai dernier et aident à maîtriser la pousse de

la végétation dans la partie principale du château.

Une visite effectuée le **6 novembre** par l'ABF, Philippe Rochas, accompagné d'une délégation de la DRAC (archéologie de Bordeaux), a permis de progresser dans notre programme d'actions sur le château. Nous avons été autorisés à effectuer deux sondages.

En août dernier, un chantier Concordia a réalisé des travaux de restauration des murs fragilisés. Monsieur Rochas, Architecte des Bâtiments de France, est venu inspecter les travaux réalisés par les jeunes de Concordia et a fait part de ses réserves sur la qualité du travail fourni par cette équipe, signalant qu'il s'agit d'un problème d'encadrement et de compétences techniques des responsables sur place.

Par ailleurs, afin de poursuivre le travail de débroussaillage sur des zones difficiles d'accès pour notre équipe, il a été fait appel à des sociétés spécialisées dans ce genre de travaux. Sont actuellement programmées les coupes suivantes :

- ✓ au niveau du terrain situé sous le moulin (propriété privée), la coupe sera faite par une société de Nabirat en mars/avril 2014 ;
- ✓ du côté ouest (au-dessus de la grande grotte), la coupe sera faite par Couleurs Périgord (devis de 1050 Euros TTC) ;
- ✓ enfin, un devis pour la coupe des arbres situés sur la parcelle appartenant à la municipalité de Cénac, a été envoyé ; ceci permettrait d'avoir une vision plus claire des murs extérieurs et des niveaux d'enceinte.

Au cours de la visite faite le 8 janvier par Hervé Gaillard , en présence de Madame le maire de Domme et du vice-président de l'association, les sondages ont été analysés et des instructions précises données pour continuer sur ces deux fouilles. *Monsieur Gaillard rappelle que le but n'est pas de faire de nombreux sondages, aussi intéressants soient-ils, sans auparavant avoir une étude préalable d'ensemble complète, avec recherche d'archives sur plan topographique, et une étude complète des constructions, autant à l'intérieur, qu'à l'extérieur du Château.*

Chemins de randonnée

Un très gros travail a été fait cette année et il faut dire un grand merci à toute l'équipe des bénévoles qui ont travaillé les samedis matins.

Dorénavant, Domme dispose d'un très bon réseau de chemins et nous vous invitons à emprunter celui qui passe sous la Barre de Domme, partant de Roc Béral et remontant au niveau du château du Roy. Une fois devenu accessible, ce chemin a été nettoyé des débris jetés par-dessus bord depuis l'esplanade.

Mr NADAL, en charge des chemins de randonnées au Conseil Général, est venu le 25 juin dernier pour faire une évaluation de ce nouveau parcours, en présence de Madame Lagrange, maire de Domme. Il a été enthousiasmé et a fourni un certain nombre de recommandations qui permettraient progressivement d'en faire un « parcours nature » très apprécié des touristes, toujours friands de promenades de telle qualité.

Le second chemin, ouvert cette année, est celui partant de la Croix de Carguemet qui se dirige vers l'ouest.

Le prochain chantier qui sera réalisé en 2014, partira des fontaines de Font Giran et permettra de relier Cénac au niveau du terrain de sports du Touron.

Petit patrimoine

La commission Petit Patrimoine qui, jusqu'à présent, avait été menée par Madame Annie Balyu, est désormais sous la responsabilité de Stéphane Dollé et Julien Pénochet, jeune équipe qui a accepté de reprendre le flambeau et de poursuivre le travail remarquable effectué précédemment. Louis Laidet en profite pour remercier Annie Balyu pour l'énorme travail de recensement de notre petit patrimoine qu'elle a effectué au cours des années précédentes.

Les remparts

Les remparts sont en danger. Ce mal qui les ronge s'appelle "pillage des belles pierres". Mais comme ce pillage se fait de façon très discrète, personne ne s'en aperçoit à l'exception de quelques riverains qui observent et constatent régulièrement des disparitions... La partie la plus en danger est, bien entendu, celle qui est exposée aux voitures.

Alors il est proposé :

- de repérer les pierres branlantes et de les sceller dans les meilleurs délais ;
- de les débroussailler de façon à les rendre visibles et à limiter leur dégradation ;
- de faire, de façon annuelle, une surveillance de l'état de ces remparts en partant des photos réalisées il y a une quinzaine d'années par l'ASBDR et que nous avons en archives.

Après cette présentation, le rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport financier

2012	2013
------	------

Détails des recettes

Cotisations	2,070	2,130
Dons	475	610
Don exceptionnel	490	490
<u>Sous Total</u>	<u>3,035</u>	<u>3,230</u>
Intérêts bancaires	220	245
Divers	17	
<u>TOTAL</u>	<u>3,272</u>	<u>3,475</u>

2012	2013
------	------

Détails des dépenses

Château du Roy

Panneau entrée	203	
Installation des moutons		43
Grillage sécurisation	407	
Coupe arbres	1,300	910
Concordia	292	579
Frais débroussaillage	152	200
<u>Sous total Château</u>	<u>2,354</u>	<u>1,732</u>

Site

Interne	774	120
Participation concours Couleurs Aquitaine	215	200
Adhésion Pierre angulaire	20	20
Affranchissements et frais boîte postale	202	156
Fournitures bureau / activité	101	76
Fournitures Cartes adhésions et tampons		177
Frais bancaires	15	27
Divers	100	80

TOTAL	3,781	2,588
--------------	-------	-------

Résultat de l'exercice	-509	887
-------------------------------	-------------	------------

Solde bancaire	11,534	12,110
-----------------------	---------------	---------------

Le vice président présente les comptes de l'année passée, fait un exposé sur l'avantage donné par la reconnaissance d'intérêt général pour la déduction fiscale des dons.

La bonne santé financière de l'association permet pour les années à venir de pouvoir s'impliquer encore dans des projets autant sur le château du Roy que sur d'autres projets.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Elections des membres du Conseil d'Administration.

Quatre postes étaient à pourvoir. Les candidats étaient Nadine Eymery, Louis Laidet, Olivier Faucompré, tous les trois dont le mandat venait à expiration, et Patrice Buchot.

Le résultat des votes est le suivant : 115 voix pour Nadine Eymery, Olivier Faucompré, Patrice Buchot, 114 voix pour Louis Laidet.